

Marseille, le 03/10/2018

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°36  
qui s'est tenue le lundi 02 juillet 2018 à 14h00  
en salle des Actes du site St Charles  
de la Faculté des Sciences.**

**Réunion présidée** par Edouard THIEL, Directeur du Département

**Étaient présents** : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Rémi MORIN – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUETOUX – MCF, Djamel HABET – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF.

**Étaient excusés** : Mouloud ADEL – PR (procuration Mme DEMONGODIN), François-Xavier DUPÉ – MCF (procuration M. AGOPIAN), Noël NOVELLI – MCF (procuration M. COUETOUX), Rachid OUTBIB – PR (procuration M. ADEL).

**Étaient absents** : Henriette ATHLANI – IATSS, Sylvie RISCH – IATSS, Quentin DUBOIS – USAGER, Maxime GAIDE – USAGER, Jérémy GROS – USAGER.

**Invités permanents** : Laurence MOURET, Doyenne de l'UFR Sciences, excusée.

**Invités** : Denis LUGIER - PR, Julien LEFEVRE - MCF.

**Secrétaire de séance** : Gisèle FIOL

**Ordre du jour :**

- 1/ Relations Internationales (par Giovanna Chimini et Mathieu Porhel)
- 2/ Favoriser l'alternance (par Denis Lugiez)
- 3/ Validation du PV n°35
- 4/ Élection des nouveaux membres
- 5/ Bilan effectifs et recrutement
- 6/ Informations du Directeur
- 7/ Questions diverses

## **1/ Relations Internationales** (par Giovanna Chimini et Mathieu Porhel)

Présentation d'environ une heure de l'intérêt pour les formations de se tourner vers l'international, que ce soit l'accueil d'étudiants étrangers via par exemple le programme Erasmus, ou réciproquement l'envoi de nos étudiants afin de suivre et valider un semestre ou une année.

On rappelle que le poste de chargé de Relations Internationales pour le DII est actuellement vacant, un appel à candidature a été lancé.

## **2/ Favoriser l'alternance** (par Denis Lugiez)

Denis Lugiez présente pendant une demi-heure les principes de la formation en alternance. Le but de sa présentation est de sensibiliser les membres du DII au développement de ce type de formation en informatique. Des formations du DII telles que la LP MSIPE (ex LP MEP) ainsi que le Master EEEA, et tout récemment la LP MICDTL (ex NTI) l'ont mise en place et rencontrent un réel succès ; il est important de mettre en place cette approche pour les autres masters, en particulier d'informatique, où il y a beaucoup de demandes.

Denis Lugiez reconnaît que cela demande une organisation qui nécessite un personnel motivé, ce qui semble actuellement faire défaut au DII.

Jean-Luc Massat remarque que les étudiants sortant de nos formations en informatique trouvent sans problème du travail, ce qui explique en partie ce manque de motivation pour mettre en place l'alternance.

Denis Lugiez donne l'exemple du parcours AGE, qui prouve que c'est possible et souligne que le master CCI est typiquement une formation où l'on trouve un grand nombre d'étudiants en formation continue, étudiants dont certains pourraient suivre la formation en alternance.

Frédéric Bechet dit que cela représente une charge de travail importante, en plus de celle de responsable de master ou de parcours. Jean-Luc Massat rajoute que la mise en place reste très complexe mais reconnaît l'intérêt du dispositif.

Edouard Thiel rapporte que l'UFR encourage les départements à développer l'alternance et que cela peut être un moyen de demander des postes supplémentaires.

Jean-Marc Talbot pense que cela pourrait fonctionner si au moins deux personnes le gèrent, mais demande quel serait l'intérêt pour le DII mis à part de demander des postes supplémentaires ?

Isabelle Demongodin pense que dans le futur, toutes les formations vont être amenées à le développer en alternance.

Denis Lugiez dit que l'argent que peut rapporter ce type de formation donne une liberté financière, d'une part, et par ailleurs soumet l'idée de le développer également pour la licence.

Arnaud Labourel répond qu'il est très difficile de modifier l'emploi du temps des licences, entièrement géré par les scolarités, en particulier le calendrier d'année des licences qui est synchronisé au niveau composante.

Jean-Luc Massat demande pourquoi il a moins de VAE ?

Denis Lugiez répond qu'il est difficile de faire de la publicité et propose de mettre un lien sur le site du DII.

Jean-Luc Massat suggère de contacter le CFA pour discuter, mais relève que le travail induit par l'alternance a un coût non rémunéré.

Denis Lugiez répond qu'il serait normal que la personne qui aurait en charge les étudiants Pro ou alternants soit rémunéré pour ce travail.

### **3/ Validation du PV n°35**

Le PV n°35 du conseil du 30 mars 2018 est approuvé par le conseil avec 4 Abstentions et 0 contre.

### **4/ Élection des nouveaux membres**

On rappelle que deux sièges sont à pourvoir suite à la modification du règlement intérieur.

- Collège A :

Candidat : - **Jean-Luc Mari, PR au DII**

#### 1<sup>er</sup> tour :

- Vote OUI : 10 voix
- Vote NON : 0 voix
- Vote Blanc : 3 voix

**Jean-Luc Mari est élu en qualité de membre du conseil du DII, collègue A**

- Collège B :

Candidats : - **Thibaut Raharijaona, MCF au DII**  
- **Julien Lefèvre, MCF au DII**  
- **Nicolas Prcovic, MCF au DII**

Comme il y a plusieurs candidats, on applique la méthode de Borda par élimination :

#### 1<sup>er</sup> tour :

- Thibaut Raharijaona : 8 voix
- Julien Lefèvre : 19 voix
- Nicolas Prcovic : 6 voix
- Vote blanc : 2 blancs

## 2<sup>nd</sup> tour :

- Thibaut Raharijaona : 1 voix
- Julien Lefèvre : 10 voix
- Vote blanc : 2 blancs

**Julien Lefèvre est élu en qualité de membre du conseil du DII, collège B**

## **5/ Bilan effectifs et recrutement**

Une discussion a lieu pour faire le point sur les effectifs étudiants via les dispositifs Parcoursup, E-candidats et Campus France. Il n'y a pas d'inquiétude sauf pour le Master CMB, ainsi que le parcours IMD en Master 1 informatique.

Les nouveaux recrutés sont :

- Antonio Enrico PORRECA, MCF 27 - LIS équipe CANA
- Emmanuel CHEVALLIER, MCF 61 - FRESNEL

## **6/ Informations du Directeur :**

Le bilan des heures réalisées en 2017-18 est présenté, voir en annexe 1. Le volume global est constant, avec une baisse des heures des extérieurs et une augmentation des heures complémentaires des permanents.

L'enveloppe 2018-2019 est sensée baisser assez drastiquement, nous assène l'UFR, mais en réalité elle n'est pas connue et l'UFR attend la rentrée pour affiner ses calculs, qui correspondront nécessairement à l'offre et aux nombres de groupes ouverts.

Arnaud Labourel dit qu'il faudrait que plus de moyens humains soient donnés au DII. Edouard Thiel précise que c'est effectivement le cas, il y a de plus en plus d'ATER (16 cette année pour une quotité de 14,5) et de CD-CME, mais qu'en réalité ce sont les permanents dont il faut augmenter le nombre. Sur les 4 dernières années sous son mandat, l'UFR a consenti un poste supplémentaire chaque année pour le DII, dont l'effet a toutefois été annulé par des disponibilités, et des départs à la retraite dont les supports ont été transformés en ATER ; si bien que les effectifs en permanents ont tout simplement stagné.

Calendrier d'automne :

- Élections des usagers les 15 et 16 octobre 2018 ;
- Fin de mandat d'Édouard Thiel à la Direction du DII le 14 novembre 2018.

## **7/ Questions diverses**

- Réunion pédagogique :

Roland Agopian propose d'organiser en début d'année universitaire une réunion pédagogique avec les nouveaux MCF, les ATER et les CD-CME. Il propose de s'occuper de l'organisation, souhaite définir

une date pour septembre et demande qui serait intéressé pour y participer.

Arnaud Labourel se propose et suggère que la réunion soit organisée avant le 10 septembre. Un doodle va être lancé pour arrêter une date.

- Postes gelés :

Isabel Demongodin demande combien il y a de postes gelés au DII.

Edouard Thiel répond qu'il n'y en a aucun pour le DII, tous les supports en attente sont occupés par des ATER.

La séance est levée à 18h00.

Annexe 1

RÉALISÉ HORS VACATAIRES 2017/18

2016/17 2015/16 2014/15

Statut	Total dû	Bilan	Pourcentage HC	nb pers	HC/pers			
EC 27	11136	2585,52	23,2%	61	42,4	2275,11	2476,21	1728,45
EC 61	2293	903,95	39,4%	13	69,5	638,5	700,9	488,82
EC 63	480	440,72	91,8%	3	146,9	368,52	380,93	258,25
PAST mi-temps	384	90,98	23,7%	4	22,7	192,25	228,75	167,33
ATER	2173,04	8,66	0,4%	12	0,7	37,65	20,97	57,19
CD-CME	938	27,21	2,9%	15	1,8	40,58	10,15	6,41
<b>Total</b>	<b>17404,04</b>	<b>4057,04</b>	<b>23,3%</b>	<b>108</b>	<b>37,6</b>	<b>3552,61</b>	<b>3817,91</b>	<b>2706,45</b>
Perma (dont PAST)	14293	<b>4021,17</b>	28,1%	81	49,6	<b>3474,38</b>	<b>3786,79</b>	<b>2642,85</b>

RÉALISÉ VACATAIRES 2017/18

2016/17 2015/16 2014/15

	Bilan	équivalent postes			
Extérieurs	2092,4	10,9	2270	2444,5	3172,7
AMU IUT + FEG	495,17	2,6	594,17	494,5	439,63
AMU Polytech	330,58	1,7	528,91	440,17	638,16
<b>Total</b>	<b>2918,15</b>	<b>15,2</b>	<b>3393,08</b>	<b>3379,17</b>	<b>4250,49</b>
Coût total avec vacataires	<b>6939,32</b>	36,1	<b>6867,46</b>	<b>7165,96</b>	<b>6893,34</b>
Coût total chargé approx. en €	336 383,62		336 200,87	347 819,19	348 024,93
Taux horaire	41,41				
AMU	1,05				
Extérieurs	1,45				
Total heures = offre	<b>24343,36</b>	126,8			
Heures hors dû perma	<b>10050,36</b>	52,3			